

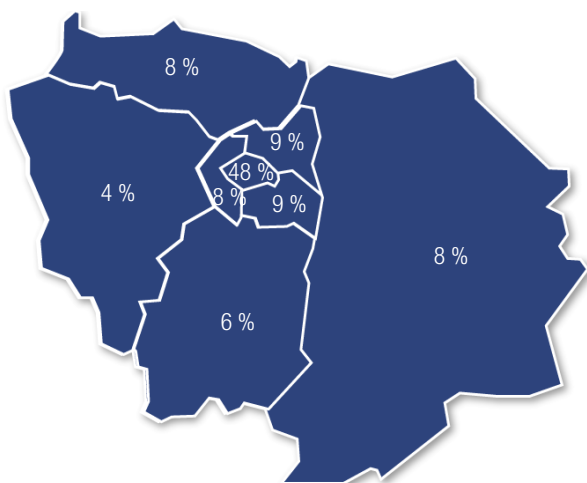
MALGRÉ LE CONTEXTE SANITAIRE, L'OPTIMISME EST PRÉSERVÉ CHEZ LES CHEFS D'ENTREPRISE

Selon notre enquête REFLEx menée, auprès de 3178 entreprises réparties sur tout le territoire francilien, durant le dernier trimestre 2021, **89% des chefs d'entreprise prévoient un chiffre d'affaires stable ou en hausse pour les 3 prochains mois.** (suite page 2)

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

26% des entreprises ont l'intention de **former leurs salariés** dans les 12 mois (base 3178 REFLEx – 4^e trimestre 2021)

Taux d'intention de formation par région
(base 3178 REFLEx – 4^e trimestre 2021)



Taux d'intention de formation par secteur
(base 3178 REFLEx – 4^e trimestre 2021)

Secteur	Période actuelle	2021
Artisanat alimentaire	34%	39%
Professions libérales	18%	43%
Artisanat de service	13%	25%
Services de proximité	29%	51%

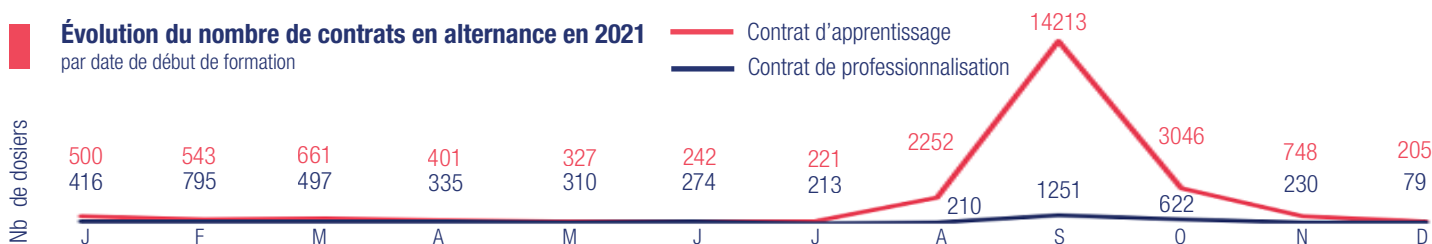
Si le taux d'intention de formation montre un fléchissement important sur le dernier trimestre 2021 (26% contre 70% au 1^{er} semestre 2021), il convient de préciser qu'au cours de cette période, **un effort spécifique a été conduit en direction des entreprises employant 5 salariés et moins** (71% des entités questionnées). Or, sur cette catégorie d'entreprises et notamment sur les plus petites les besoins de formation sont particulièrement difficiles à identifier.

Lorsque le taux d'intention de formation est de 49% pour la catégorie d'entreprises de 6 salariés et plus, il n'est que de 15% pour celles ayant un effectif inférieur.

ALTERNANCE

L'**alternance** plébiscitée par **35% des entreprises** qui envisagent de **recruter** (base 3178 REFLEx – 4^e trimestre 2021)

Évolution du nombre de contrats en alternance en 2021
par date de début de formation



Sur l'ensemble de l'année 2021, en Ile-de-France, Opco EP a engagé 28 091 contrats d'alternance avec un pic notable sur le mois de septembre, à savoir plus de 55% de l'activité alternance, la rentrée en CFA se faisant généralement en septembre ou octobre comme dans le cycle scolaire ou universitaire.

Les contrats d'apprentissage représentent 23 359 contrats soit 83% de l'activité alternance en Ile-de-France. Ces contrats concernent principalement les entreprises relevant des branches professionnelles de l'immobilier, des prestataires de service du secteur tertiaire, des entreprises privées des services à la personne, de la boulangerie et de la coiffure.

MALGRÉ LE CONTEXTE SANITAIRE, L'OPTIMISME EST PRÉSERVÉ CHEZ LES CHEFS D'ENTREPRISE

Selon notre enquête REFLEx menée, auprès de 3178 entreprises réparties sur tout le territoire francilien, durant le dernier trimestre 2021, **89% des chefs d'entreprise prévoient un chiffre d'affaires stable ou en hausse pour les 3 prochains mois.**

Malgré la détérioration de la situation sanitaire (notamment en décembre), l'enquête révèle que les entreprises interrogées sur le dernier trimestre 2021 sont nettement plus optimistes qu'au premier semestre de l'année (55 %).

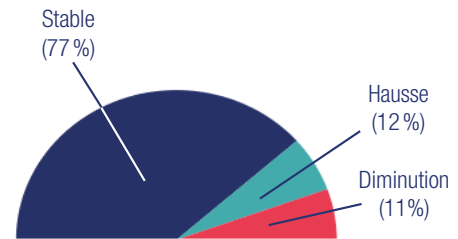
Les difficultés de recrutement poursuivent leur progression et atteignent le taux le plus élevé recensé depuis le début de l'année (52% pour le dernier trimestre 2021, soit 12 points de plus par rapport au premier semestre de l'année).

Sur le dernier trimestre 2021 en Ile-de-France, les entreprises qui font part de difficultés de recrutement relèvent principalement **des secteurs des services à la personne (80 %), de l'artisanat alimentaire (78%) et de la coiffure (72 %)**. Ces tensions sur le recrutement conduisent les entreprises à diversifier leur sourcing de candidats.

Pour palier ces difficultés de recrutement, l'Opco des Entreprises de Proximité en Ile-de-France met en œuvre la formation de nombreux stagiaires via le dispositif de Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC).

Ainsi, au cours du dernier trimestre 2021, près de 500 stagiaires ont démarré un parcours de formation visant à acquérir les compétences nécessaires pour occuper un poste en adéquation avec les besoins des entreprises.

L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES



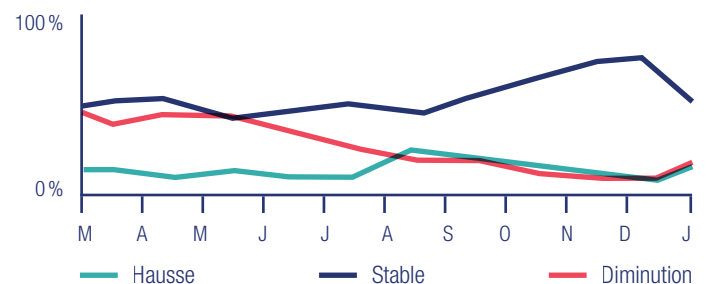
Situation du chiffre d'affaires
(base 3148 REFLEx – 4^e trimestre 2021)



Chiffre d'affaires par secteur d'activité	Période actuelle	Prévision à 3 mois	
Artisanat alimentaire	80%	15% 5%	→
Professions libérales	83%	10% 7%	→
Artisanat de service	75%	16% 9%	→
Services de proximité	76%	12% 12%	→



Évolution du chiffre d'affaires depuis le 1^{er} mars 2021



Au cours du dernier trimestre 2021, le climat des affaires des entreprises des secteurs de l'économie de proximité est favorable : **89% des chefs d'entreprise déclarent un chiffre d'affaires stable ou en hausse.**

14% des entreprises envisagent de recruter dans les 6 mois

base 3178 REFLEx - 4^e trimestre 2021

Sur le dernier trimestre 2021 14% des entreprises sondées ont des intentions de recrutements dans les 6 prochains mois.

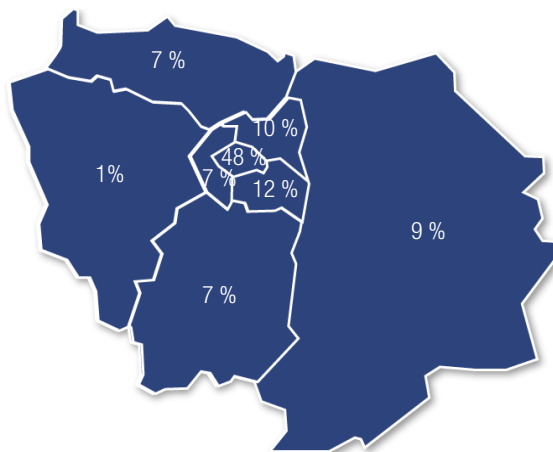
Toutefois la situation est très contrastée en fonction de la taille des entreprises (8% pour les entreprises de moins de 6 salariés contre 26 % pour les autres) et des territoires : près d'une entreprise sur deux à Paris fait état d'un besoin de recrutement.

Près de 2/3 des postes recherchés pourraient être pourvus en CDI et CDD. L'interim, pour sa part ne représentant que 1% des intentions d'embauche.

Le taux d'intention de recrutement par la voie de **l'alternance est de 35%.** La **coiffure avec un taux de (64%), l'immobilier (54%) et la boulangerie (53%) confirment leur appétence pour l'alternance pour les 6 prochains mois.**

Taux d'intention de recrutement par région

(base 3148 REFLEx – 4^e trimestre 2021)



ZOOM SUR: le dispositif PCRH

La Prestation de conseil RH (PCRH) est un accompagnement sur-mesure par un expert pour répondre aux besoins des entreprises en **matière de gestion des ressources humaines.** Dans le contexte inédit de la crise sanitaire, ce dispositif a été renforcé et élargi pour accompagner les TPE-PME dans leur reprise et poursuite d'activité.

Cette Prestation destinée aux entreprises de moins de 250 salariés **est financée à 100% en 2021** grâce au concours de l'Etat, complété du Fonds social européen (FSE) pour les entreprises de 50 salariés et plus.

Ce dispositif a été principalement mis en œuvre au bénéfice **d'entreprises de moins de 50 salariés** qui ne disposent généralement pas de services RH en interne.

Ainsi, en 2021, 68 entreprises ont pu être accompagnées pour 610 jours de conseil.

La Prestation de conseil RH peut être sollicitée pour des problématiques très spécifiques - Illustration d'une entreprise du secteur des crèches spécialisée dans la garde d'enfants par des nounous anglophones.

L'entreprise a développé une expertise dans le recrutement de profils anglophones principalement en provenance du Royaume-Uni pour répondre à une demande très forte de familles en région parisienne. En 2021, l'entreprise a été confrontée à une double difficulté : la crise sanitaire empêchant les jeunes de se projeter sur un poste à l'étranger et le Brexit sur la question des visas de travail.

Anticipant un risque de chute de 50% des candidatures, l'entreprise a sollicité un accompagnement dans le cadre de la Prestation de conseil RH (PCRH).

L'enjeu de cet accompagnement visait à :

- Aider l'entreprise à identifier de nouvelles cibles et élargir son sourcing au Royaume-Uni.
- Formaliser un process de recrutement sécurisé et conforme aux nouvelles exigences réglementaires liées au Brexit.

L'OPCO DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ



402 000
entreprises



3 M
salariés



98
implantations



1034
collaborateurs

54 branches professionnelles & les entreprises non couvertes par une convention collective dont l'activité principale relève du champ d'intervention d'Opco EP.

IDCC 0184	● Imprimerie de laurier et Industries Graphiques
IDCC 0240	● Personnel des Greffes des tribunaux de commerce
IDCC 0454	● Remontées mécaniques et domaines skiabiles
IDCC 0614	● Industries de la sérigraphie et des procédés d'impression numérique connexes
IDCC 0733	● Détaillants en chaussures
IDCC 0759	● Pompes funèbres
IDCC 0843	● Boulangerie-pâtisserie (entreprises artisanales)
IDCC 0915	● Sociétés d'expertises en matière d'évaluations industrielles et commerciales
IDCC 0953	● Charcuterie de détail
IDCC 0959	● Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
IDCC 0992	● Boucherie, boucherie-charcuterie et boucherie hippophagique, triperie, commerces de volailles et gibiers
IDCC 0993	● Prothésistes dentaires et personnels des laboratoires de prothèse dentaire
IDCC 1000	● Personnel des cabinets d'avocats
IDCC 1850	● Avocats salariés
IDCC 1043	● Gardiens, concierges et employés d'immeubles
IDCC 1147	● Personnel des cabinets médicaux
IDCC 1267	● Pâtisserie
IDCC 1286	● Confiserie, chocolaterie, biscuiterie (détaillants et détaillants-fabricants)
IDCC 1404	● Maintenance, distribution et location de matériels agricoles, de travaux publics, de bâtiment et de manutention, de motoculture de plaisance et activités connexes (SDLM)
IDCC 1408	● Négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers
IDCC 1412	● Installation sans fabrication, entretien, réparation, dépannage de matériel aéronautique, thermique, frigorifique et connexes
IDCC 1483	● Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles
IDCC 1499	● Miroiterie, transformation et négoce du verre
IDCC 1504	● Poissonnerie
IDCC 1512	● Promotion Immobilière
IDCC 1527	● Immobilier
IDCC 1589	● Mareyeurs-expéditeurs

IDCC 1605	● Entreprises de désinfection, désinsectisation et dératisation
IDCC 1611	● Entreprises de logistique de communication écrite directe
IDCC 1619	● Cabinets dentaires
IDCC 1621	● Répartition pharmaceutique
IDCC 1875	● Vétérinaires : personnel salarié des cabinets et cliniques vétérinaires
IDCC 2564	● Vétérinaires praticiens salariés
IDCC 1921	● Personnel des huissiers de justice
IDCC 1951	● Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile
IDCC 1978	● Fleuristes, vente et services des animaux familiers
IDCC 1982	● Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques
IDCC 1996	● Pharmacie d'officine
IDCC 2098	● Personnel des prestataires de services du secteur tertiaire
IDCC 2111	● Salariés du particulier employeur
IDCC 2205	● Notariat
IDCC 2219	● Taxis
IDCC 2272	● Assainissement et maintenance industrielle
IDCC 2329	● Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation et personnel salarié - non avocat
IDCC 2332	● Entreprises d'architecture
IDCC 2395	● Assistants maternels du particulier employeur
IDCC 2596	● Coiffure et professions connexes
IDCC 2697	● Personnel des structures associatives cynégétiques (chasse)
IDCC 2706	● Personnel des administrateurs & mandataires judiciaires
IDCC 2785	● Offices des commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
IDCC 2978	● Personnel salarié des agences de recherches privées
IDCC 3013	● Librairie
IDCC 3032	● Esthétique, cosmétique et enseignement technique et professionnel liés aux métiers
IDCC 3127	● Entreprises privées de services à la personne

Une branche professionnelle regroupe les entreprises d'un même secteur d'activité et relevant d'un accord ou d'une convention collective.

MÉTHODOLOGIE

Les résultats présentés sont issus de l'exploitation de **3 178 enquêtes REFLEx** administrées auprès des entreprises adhérentes à Opco EP du 1^{er} octobre au 31 décembre 2021 (6 645 enquêtes depuis le 1^{er} janvier 2021).

Le REFLEx est l'acronyme de **Repérage Flash Emploi**. C'est un questionnaire administré auprès des entreprises du champ d'Opco Ep, dans le cadre d'une visite ou d'un contact téléphonique, qui vise à collecter des informations déclaratives auprès des entreprises : activité, besoins en recrutement, besoins en formation.